

## « On nous a volé nos voix ! » Quelle démocratie pour le Tchad ?

**L'**AFRIQUE va connaître d'ici la fin de 1996 une série d'élections dont il ne faut pas attendre de changements profonds car les dirigeants ont appris à manipuler les scrutins, estime l'Institut international des études stratégiques (IISS) dans son rapport annuel (...). L'IISS remarque à ce sujet que se développe en Afrique « le concept de la "démocratie pour donateur" — juste assez de démocratie pour contenter les donateurs » (1).

Dans quelle mesure les élections présidentielles de juin-juillet 1996 au Tchad répondent-elles à ce pronostic ? Avant de répondre à cette question, une brève présentation des résultats bruts du scrutin s'impose. Lors du premier tour, le 2 juin, auquel participaient pas moins de quinze candidats, le président sortant, Idriss Déby, selon les résultats provisoires de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), obtenait 47,86 % des voix, avec le général Kamougué loin derrière, mais néanmoins qualifié pour le deuxième tour (11,08 %). Aucun des 13 autres candidats ne dépassait la barre de 10 % des voix, alors que le taux de participation se situait à 76,05 %. Une dizaine de jours plus tard, la Cour d'appel, chargée de proclamer les résultats définitifs, ramena le score d'Idriss Déby à 43,82 %, tous les autres candidats gagnant quelques fractions de pour-

cent, mais sans que cela ne changea l'ordre des postulants : Kamougué se maintenait comme « médaille d'argent » avec 12,39 %. Lors du deuxième tour, le 3 juillet, le candidat Idriss Déby s'adjugea une victoire confortable avec 69,09 % des voix. Cette fois-ci, les résultats provisoires de la CENI furent pratiquement confirmés tels quels par la Cour.

Comment ces résultats ont-ils été accueillis au Tchad et ailleurs ? En ce qui concerne les principaux bailleurs de fonds, ceux-ci n'ont pas manifesté un enthousiasme débordant, mais ont plutôt joué la discrétion. La plupart d'entre eux, dont notamment la France et les Nations Unis, n'ont cependant émis aucune protestation, et leurs représentants locaux se montrèrent, en privé, tout à fait satisfaits de l'issue du scrutin. Il était clair que, pour eux, le président sortant était un candidat tout à fait acceptable, et que le scrutin s'était déroulé dans des conditions satisfaisantes (2). Une note dissonante se fit cependant entendre. Le 11 juin, les États-Unis, dans un communiqué de presse de leur ambassade à N'Djaména, prirent note des rumeurs sur des fraudes et des irrégularités commises lors du premier tour du scrutin et deman-

(2) Source : entretiens. Le résident-représentant du PNUD, M. Diawara, s'est d'ailleurs exprimé en ce sens dans une interview accordée à Télé-Tchad, le 19 juin, à l'issue du premier tour.

(1) *AFP Afrique*, n° 14 688, 24 avril 1996.

dèrent à la Cour d'appel d'examiner avec le plus grand soin les procès-verbaux de tous les bureaux de vote. Cette critique à peine voilée a valu à l'ambassadeur américain une protestation verbale de la part du ministre tchadien des Affaires étrangères.

Même parmi les bailleurs de fonds, tout le monde n'était donc pas entièrement convaincu des résultats du premier tour, et il en était de même quant au monde politique tchadien. Déjà avant la publication des résultats provisoires par la CENI, treize des quatorze candidats de l'opposition, lors d'une conférence de presse commune tenue le 6 juin, déclarèrent que le premier tour s'était déroulé dans les conditions inadmissibles et dénoncèrent les nombreuses irrégularités qui entachèrent, d'après eux, le scrutin. L'offensive fut reprise de plus belle le lendemain, quand la CENI annonça ses résultats, pour aboutir à une requête en annulation pure et simple du scrutin auprès de la Cour d'appel. Certaines associations de la société civile, qui avaient fourni des observateurs pour le premier tour, leur emboîtèrent ensuite le pas en demandant à la Cour de « prendre ses responsabilités » et de proclamer les « vrais » résultats.

### L'ampleur de la fraude

Étant donné ce concert de protestations et de mises en garde, il est donc probable que des irrégularités aient effectivement été commises lors du premier tour du scrutin (3). Certains « gouvernements » le reconnaissent d'ailleurs en privés, en ajoutant que, ma foi, « ils » en ont même fait un peu trop (4). La Cour d'appel l'a reconnu aussi en annulant environ

300 000 voix sur un total de 2 600 000, ce qui ramena le taux de participation de 76,05 à 67,49 %. Elle annula notamment les résultats de tous les bureaux de vote où un seul candidat avait obtenu 100 % des voix (une bonne partie de ces bureaux se trouvait à l'étranger, notamment au Soudan et en Libye où la diaspora tchadienne est importante) et fit également des coupes sévères dans le vote des nomades, autre source de contestation. Cependant, la Cour refusa de prononcer une annulation pure et simple du scrutin. D'après certains témoins dignes de foi, cette décision fut obtenue « à l'arrachée », pour éviter des troubles graves qui auraient pu se produire dans le cas d'un verdict favorable à l'opposition (risque de coup d'État militaire notamment).

Cependant, malgré ses efforts méritoires (que peu d'opposants tchadiens ont d'ailleurs reconnus, raison pour laquelle j'insiste sur ce point), la Cour d'appel, faute de moyens matériels, n'a pas été en mesure de déceler toutes les fraudes commises au premier tour. Quelle est alors l'ampleur des irrégularités qui ont échappé à la vigilance des magistrats ? Dans l'état actuel des choses, il est difficile de répondre à cette question. On doit d'abord signaler que l'opposition tchadienne, toutes tendances confondues, ne dispose pas de données suffisamment globales et surtout crédibles pour que l'on puisse se

(3) On peut aussi se poser des questions sur les résultats du deuxième tour. Toutefois, je me limite dans cet article aux fraudes commises lors du premier tour, car ce sont ces irrégularités-là qui ont eu l'effet le plus dévastateur sur l'opinion publique. Les résultats du deuxième tour semblent d'ailleurs un peu plus crédibles, avec des réserves sur le taux de participation — très élevé — dans certaines préfectures du Nord.

(4) Source : entretiens.

faire une idée précise. Quelques candidats ont, certes, diffusé des résultats de leur cru, mais ceux-ci ne concernent en général qu'un nombre très limité de bureaux de vote ou sont, à leur tour, trop beaux pour être vrais (5).

Néanmoins, certaines indications laissent croire qu'Idriss Déby n'a probablement pas obtenu, au premier tour, les 43,8 % que lui a accordés la Cour d'appel :

1. Pendant tout le mois de mai, j'ai passé une bonne partie de mon temps à évaluer, avec des interlocuteurs tchadiens et étrangers, les chances des différents candidats au premier tour. Or, personne n'attribua au président Déby autant de voix qu'il en aurait obtenues selon les résultats officiels. Même des informateurs appartenant à la mouvance présidentielle n'allaient pas plus loin que 35 %, et encore (6). On évoqua même parfois, un peu comme une hypothèse d'école, l'éventualité qu'Idriss Déby ne figure pas au deuxième tour. Évidemment, cet ensemble de pronostics ne constitue pas une preuve, toute élection, et plus particulièrement en Afrique, étant susceptible de réserver des surprises. L'élection tchadienne nous en a réservé une d'ailleurs, car personne parmi mes interlocuteurs n'djaménois n'avait prévu que le général Kamougué puisse figurer au deuxième tour en battant des candidats supposés « lourds », comme Lol Mahammat Choua, Jean B. Alingué, Saleh Kebzabo

ou

(5) Le général Kamougué affirma, par exemple, avoir obtenu 275 000 voix dans la préfecture du Moyen-Chari, un nombre supérieur au total des suffrages exprimés.

(6) Seuls quelques partisans zélés du président sortant le voyaient gagner dès le premier tour, mais en ajoutant avec des mines réjouies : « De toute façon, le vote de l'étranger est pour nous » (sous-entendu : « Nous ferons tout pour... »).

Abdoulaye Lamana. Mes informateurs ont donc pu se tromper également sur le compte d'Idriss Déby.

2. Certains observateurs internationaux ayant assisté, le soir du 2 juin, au dépouillement du vote sur le terrain ont fait part, dès leur retour, de leurs observations. Leurs chiffres ne coïncidaient pas avec les résultats officiels communiqués plus tard. Certes, ces observations ne couvraient pas tous les bureaux de vote, mais du moins une bonne partie, et elles constituent une indication sérieuse de fraudes éventuelles. Dans la préfecture du Guéra, par exemple, le candidat local, Younous Ibédou, était supposé sortir largement en tête, position que l'on ne retrouve pas dans les résultats officiels. Dans la préfecture du Moyen-Chari, le général Kamougué aurait fait de très bons scores, mais, là encore, Idriss Déby raffla la mise selon le verdict officiel. Dans ce dernier cas, on peut encore ajouter que les organisateurs du scrutin ont eux-mêmes cafouillé entre les deux tours. Selon les résultats officiels, Idriss Déby aurait obtenu dans cette préfecture 124 000 voix au premier tour contre 55 000 pour le général Kamougué. Or, au deuxième tour, Déby n'y obtenait que 32 000 voix contre 236 000 pour Kamougué. Il se peut évidemment que l'électorat du Moyen-Chari soit particulièrement volatile, mais l'hypothèse d'une fraude massive — plus particulièrement au premier tour — est plus plausible.

3. Il y a également quelques preuves matérielles suggérant des fraudes, preuves qui concernent notamment les fausses cartes d'électeurs. Je suis moi-même en possession d'une carte d'électeur vierge, délivrée le 30 décembre 1995 par le bureau de vote de Kouffra (Libye). D'autres cartes de ce style étaient

en circulation et ont très probablement été utilisées, notamment par des mineurs (même les observateurs internationaux ont signalé quelques cas de personnes manifestement mineures, mais en possession d'une carte d'électeur).

4. Un dernier point : le 7 juin, vers 14 heures, la CENI s'apprêta à diffuser un résultat qui, comme on l'a appris plus tard, donna le président Déby gagnant avec 50,14 % au premier tour. A la dernière minute, ceux qui étaient à l'écoute de la radio ou regardaient la télé furent informés que l'annonce des résultats devait être retardée de quelques heures. A 20 heures, l'émission reprit : Idriss Déby disposa alors de 47,8 % des voix, ce qui nécessitait un deuxième tour. Il est difficile de dire ce qui s'est exactement passé à la CENI entre 14 et 20 heures, mais je peux affirmer que l'explication officielle faisant état d'une erreur d'ordinateur portant sur certains bureaux de vote de la préfecture du Batha ne tient pas debout. Les chiffres de 20 heures sont probablement le résultat d'une négociation, certains milieux (tchadiens et peut-être étrangers) s'étant rendu compte qu'une victoire du président sortant au premier tour risquait de donner lieu à des émeutes à N'Djaména et dans le Sud du pays. On peut donc dire, au minimum, que les résultats de la CENI ont été trafiqués et ne reflétaient pas la réalité politique du pays.

Ces quelques données nous permettent donc de conclure qu'il y a très probablement eu fraude lors du premier tour, sans nous permettre d'évaluer l'ampleur exacte des irrégularités. Pour ma part, cependant, je suis peu enclin de suivre certains opposants tchadiens qui qualifient le scrutin du 2 juin comme « le plus

grand hold-up électoral de l'Afrique ». J'ai même tendance à penser que la fraude n'a pas réellement faussé le résultat final du premier tour, dont Déby et Kamougué seraient de toute façon sortis vainqueurs. En ce qui concerne le président sortant, quatre raisons m'incitent à croire qu'il aurait obtenu un score honorable, même dans la transparence la plus totale :

1. Comme me l'ont signalé plusieurs Tchadiens qui s'étaient rendus sur le terrain lors de la campagne électorale, beaucoup de ruraux « vivent encore dans leur tête » sous l'emprise de la dictature et du parti unique, ce qui a pu les amener à voter pour le candidat déjà en place.

2. L'actuel chef de l'État tchadien exerce le pouvoir depuis décembre 1990. Au cours des cinq dernières années, lui et son mouvement ont nécessairement rendu des services, créé des obligations et, par là, tout un réseau de clientèle qui a déterminé le vote d'une partie de l'électorat.

3. Idriss Déby a fait une bonne campagne électorale, une campagne de proximité qui lui a permis de se rendre dans toutes les préfectures et toutes les sous-préfectures. Certes, c'était facile pour lui, car il en avait les moyens, mais on doit reconnaître qu'il n'a pas été avare de ses efforts.

4. Tout au long de sa campagne, le président sortant a martelé un thème, celui de la sécurité, thème très porteur et sur lequel je reviendrai à la fin de cet article.

Quant au général Kamougué, lui non plus n'a probablement pas volé sa place. Selon les résultats partiels des observateurs internationaux, portant aussi bien sur le Moyen-Chari que sur le Logone oriental, à lui aussi on a volé des voix, et davantage qu'à ses princi-

poux concurrents. On ne se rendit compte qu'après qu'il avait fait une bonne campagne électorale : pendant tout le mois de mai, il a délaissé N'Djaména et son microcosme politique, qui a parfois tendance à se considérer comme le nombril du Tchad, pour parcourir inlassablement les régions rurales du Sud. Cette stratégie s'est finalement révélée payante.

### **La sous-démocratie à la tchadienne**

Si la fraude, finalement, n'a pas eu une influence réelle sur l'issue du scrutin au premier tour, alors qu'Idriss Déby était assuré de gagner lors du deuxième tour contre Kamougué (7), la question suivante se pose : pourquoi les partisans de Déby ont-ils triché, alors que ce n'était pas nécessaire ? Deux éléments de réponse peuvent être avancés :

1. Les partisans zélés du président n'ont pas voulu prendre le moindre risque. Comme je l'ai indiqué, personne à N'Djaména ne s'attendait à voir le général Kamougué figurer au deuxième tour. On comptait beaucoup plus sur d'autres candidats, dont notamment Lol Mahamat Choua. Or, M. Lol étant lui-même originaire du Nord, il aurait pu être un adversaire réellement dangereux au deuxième tour, car il aurait pu entraîner derrière lui une partie des électeurs du Nord, mais surtout du Sud où

(7) D'une part, il y a plus d'électeurs inscrits au Nord du Tchad, dont est originaire Idriss Déby, qu'au Sud, fief de Kamougué (ceci contrairement à certaines idées reçues). D'autre part, le général Kamougué, qui a été l'adversaire militaire le plus redoutable des seigneurs de la guerre du Nord, pouvait difficilement espérer conquérir l'électorat nordiste.

Idriss Déby est loin d'être populaire. C'est ce risque-là qui explique peut-être en partie pourquoi il y a eu fraude au premier tour. Si on avait su le résultat d'avance, les partisans de Déby se seraient peut-être montrés plus discrets.

2. D'autre part, d'après certains informateurs tchadiens, les dévots du président sortant, au niveau local, étaient animés par une véritable « rage de vaincre », et déterminés de « couler », en les humiliant, les principaux concurrents de Déby dans le Nord du pays. Cette rage de vaincre explique en partie les scores étonnamment bas de candidats nordistes comme Lol Mahamat Choua, Adoum Moussa Seif, Younous Ibédou, Abdoulaye Lamana, et Abbas Mahamat Ambadi.

Une autre question peut être posée : si la fraude n'a pas déterminé l'issue du premier tour, pourquoi se plaindre ? Un autre élément entre ici en jeu, qui est surtout d'ordre psychologique. Pendant un certain temps, bon nombre de Tchadiens ont « cru à la démocratie ». C'était d'abord le cas des candidats à la présidence qui, tout au long de la campagne du premier tour, ont déployé une activité débordante et ont dépensé des sommes considérables pour gagner les faveurs de l'électorat. Or, s'ils avaient su qu'il y aurait fraude, ils auraient peut-être agi autrement. Il en est de même des électeurs qui sont sortis massivement pour aller voter lors du premier tour (avec un taux de participation d'environ 70 %, le Tchad ne doit pas être loin du record d'Afrique !). Or, eux aussi l'ont fait parce qu'ils y croyaient, parce qu'ils pensaient que leurs voix allaient réellement compter.

Dans cette optique, l'ampleur de la fraude électorale n'a qu'une

importance secondaire. « On nous a volé nos voix », tel est le sentiment qu'éprouvent beaucoup de Tchadiens, et même si le parti au pouvoir n'avait volé qu'une seule voix, cela pouvait être la vôtre. Les tricheries et les manipulations, même si elles étaient mineures, ont été ressenties comme une trahison, une humiliation, et elles ont découragé le peuple tchadien qui s'attendait à mieux, qui espérait être enfin gouverné par un pouvoir légitime sorti d'une élection régulière et transparente. Le scrutin du 2 juin ne l'était pas. En France ou ailleurs en Europe, il aurait été annulé purement et simplement, mais comme me le disaient certains spécialistes électoraux étrangers : « *Que voulez-vous, mon bon Monsieur, dans les circonstances africaines on ne peut pas encore atteindre l'idéal démocratique* ». En clair : pour l'Afrique, une sous-démocratie, c'est tout ce que l'on peut attendre. Une telle résignation devant l'« inévitable » contient une bonne dose de mépris pour les électeurs tchadiens qui, en se rendant massivement aux urnes, ont montré qu'ils désiraient plus que cette « sous-démocratie » à la tchadienne qu'on leur a finalement accordée.

Dans ce cadre, je voudrais terminer cet article en signalant un autre aspect de cette démocratie quelque peu défectueuse qui vient de s'installer au Tchad. Comme je l'ai indiqué, tout au long de la campagne électorale, Idriss Déby et ses partisans ont insisté sur l'argument sécuritaire qui consistait à dire que

seul Déby, parmi les candidats à la présidence, était capable de contrôler l'armée tchadienne et de mener à bien sa réorganisation, en cours depuis plusieurs années. Certes, cet argument n'est pas entièrement faux. L'armée tchadienne d'aujourd'hui est un agglomérat hétéroclite de plusieurs couches, dont un groupe d'anciens « combattants » (dans le sens tchadien du terme), évalué à environ 7 000 hommes, et qui n'en fait qu'à sa tête. Même Idriss Déby ne le contrôle pas entièrement, mais les autres candidats à la présidence auraient eu encore moins de chances de se faire obéir par ces éléments plutôt indisciplinés.

L'argument est donc valable, soit. Mais c'est en même temps à hurler de rage pour un vrai démocrate. L'argument sécuritaire implique, en effet, que le Tchad, pays qui compte 6 200 000 habitants, est l'otage de 7 000 hommes surarmés, car le message était : votez Idriss Déby, sinon ces hommes vont vous faire des misères. De nouveau, l'idéal démocratique est loin d'être atteint. On ne peut qu'espérer que le chef de l'État tchadien nouvellement élu mettra à profit les cinq années de pouvoir qui s'étalent maintenant devant lui pour mettre définitivement au pas cette armée « tribale », et qu'ainsi l'argument sécuritaire aura perdu sa pertinence lors des prochaines élections présidentielles.

**Robert Buijtenhuijs**